

# A.I.R.E.

**Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence**

affiliée au **Basic Income European Network**

---

LETTRE DE LIAISON N° 32

Printemps 2002

---

## SOMMAIRE

- Financement et plan d'instauration du revenu d'existence**  
*Yoland Bresson*
  
- Témoignage**  
*Michèle Billoré*
  
- De l'éducation**  
*Jacques Berthillier*
  
- Nouvelles de l'association :**
  - Courrier de F. Bayrou
  - Appel à la concertation des associations
  - Dates des prochaines réunions

---

Secrétariat de l'A.I.R.E. : AIRE - B.P. n° 1 - 91440 Bures-sur-Yvette

*Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison : 200 F/lan (4 numéros) par chèque à l'ordre de A.I.R.E.*

*L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.*

# FINANCEMENT ET PLAN D'INSTAURATION DU REVENU D'EXISTENCE

*Le plan présenté il y a quelques années par Yoland Bresson couplait l'instauration du revenu d'existence avec la réduction de la durée du travail. Il permettait ainsi aux salariés du bas de l'échelle de maintenir leur niveau de ressources, le revenu d'existence venant compenser la perte de rémunération liée à la réduction des horaires. Mais, en contrepartie, il exigeait de la collectivité un effort financier important. Ce nouveau plan, en limitant les avantages donnés aux personnes disposant d'un revenu supérieur au RE, réduit d'autant les besoins de financement. En cela, il répond mieux aux préoccupations présentes des politiques et prouve, contrairement aux objections de certains, que le revenu d'existence peut être mis en œuvre sans plus attendre.*

Instaurer le revenu d'existence, attribué inconditionnellement de la naissance à la mort, égal pour tous et cumulable sans restrictions avec n'importe quel revenu d'activité est un changement du mode de distribution des revenus et non une nouvelle adaptation de nos mécanismes de redistribution.

Ainsi, considérons quatre joueurs de cartes. Actuellement nous distribuons les cartes au hasard. Les joueurs décident de changer le mode de distribution, que chaque joueur soit maintenant assuré d'avoir au moins une carte forte dans sa main, un as par exemple. L'as est le revenu d'existence. On isole les quatre as, on les distribue. On prend les cartes restantes et on les distribue aussi conformément à l'habitude. Le jeu peut conserver toutes ses règles. Personne n'y perd a priori. Sauf peut-être en fin de partie, l'excellent joueur qui ne pourra plus assurément écraser ses adversaires, ou le joueur faible qui ne pourra plus s'abriter derrière la malchance pour justifier ses défaites constantes. Notons enfin, que nous n'avons pas eu besoin de plus ou de nouvelles cartes.

Voilà en quoi consiste le changement de distribution des revenus par l'instauration du revenu d'existence. La seule différence avec l'exemple de la partie de cartes est que pour celle-ci, la distribution est reprise intégralement après chaque tour de jeu, tandis qu'en économie le jeu est continu. Il est alors indispensable d'organiser une transition et de l'organiser de telle sorte qu'elle ne perturbe en rien le déroulement du jeu, qu'elle soit neutre ou pourquoi pas qu'elle puisse si possible, simultanément l'améliorer : faire en sorte qu'une instauration en France, rende l'économie française, soumise à la concurrence mondiale, aussi ou plus compétitive, pendant la transition. On sait en effet, à travers la première expérience menée depuis plus de trois ans en Alaska, qui a introduit un " basic income ", que le changement n'a provoqué que des conséquences positives que l'on résume ainsi : les habitants les plus dynamiques de l'Alaska quittaient l'État, ils reviennent et le courant migratoire s'est inversé. L'Alaska était l'État américain ayant le plus fort taux de chômage et la plus faible croissance, trois ans après, il était celui qui avait le plus faible taux de chômage et la plus forte croissance. (Ce résultat mériterait cependant une évaluation plus scientifique, qui va bientôt être entreprise, car il s'agit d'une affirmation émanant des autorités en charge de l'État).

Le revenu d'existence individuel s'élève, pour la France, à 300 €/mois par personne, soit 3 600 € par an.

Ce montant équivaut à 1968 francs par mois. Il est supérieur à la valeur d'aujourd'hui. Il est pris tel pour anticiper le montant qu'il devrait être au terme du plan de transition de 5 ans, compte tenu de la croissance économique, et pour des simplicités d'arrondi.

La population totale concernée est prise égale à 60 millions.

La transition est modélisée sur la base des citoyens français. Les résidents étrangers et immigrés continuent à bénéficier de la protection sociale actuelle, comme d'ailleurs et pour l'essentiel (sécurité sociale, assurance chômage, minimums sociaux...) les Français.

Le revenu d'existence représente donc annuellement  $60 \times 3600 = 216$  milliards d'euros pour un PIB que nous prenons égal à 1500 milliards d'euros, soit 14,4 %. On peut dire que l'ensemble des revenus des Français se partage en 14,4 % de revenu commun d'existence et 85,6 % de revenus différenciés d'activité.

### **Modèle de transition en 5 ans.**

L'instauration se fait en 5 ans, avec chaque année un accroissement du RE versé :

RE/5, 2RE/5...RE

C'est le choix d'un mécanisme de transition universaliste, conforme à la philosophie du revenu d'existence, revenu attribué parce qu'on existe, reconnu membre de la communauté nationale, fondé sur l'égalité de tous ouvrant l'accès à un droit à l'autonomie.

Toute l'économie reste en l'état. Ses règles de fonctionnement, les prélèvements fiscaux et sociaux, le maintien du smic, sous forme de taux horaire. Les salaires et les minima sociaux peuvent augmenter... Au-delà de la transition, le smic sera conservé, mais défini comme un revenu horaire minimum contractuel d'activité.

À l'ouverture du plan de transition, chaque citoyen, pour lui et ses enfants, ouvre dans la banque de son choix un nouveau " compte d'existence " individuel. Chaque mois le compte sera crédité du montant du RE. La première année uniquement par l'avance de la banque, les quatre années suivantes conjointement par la banque et une Caisse qui pourrait efficacement être l'actuelle Caisse d'allocations familiales.

Le plan est initié par création de monnaie. L'optimum aurait consisté en une véritable création de monnaie permanente, accroissant la masse monétaire. Mais la BCE et même le pacte de stabilité européen l'interdisent. Cependant, rien ne peut empêcher une banque privée d'accorder un crédit personnel à un client, si ce n'est la règle dite " prudentielle " de gestion bancaire.

Il s'agit donc d'un investissement national, par emprunt individuel de tous les citoyens auprès du système bancaire, par création de monnaie scripturale, équivalent à un an de revenu d'existence, **soit 216 milliards d'euros versés en  $5 \times 12 = 60$  mensualités.**

Bien que chaque citoyen soit l'emprunteur, l'État est l'emprunteur final. Pour que cette création monétaire s'assimile à une injonction de monnaie permanente, l'emprunt sera à durée infinie, servi par une rente perpétuelle, dont le taux d'intérêt réel devrait faire l'objet d'une négociation avec le système bancaire, qui pourrait d'ailleurs ne couvrir que les frais engagés par lui, pour la mise à disposition, mais qui devrait en tout cas être inférieur ou égal à 1 %.

Toutefois, pendant les cinq années de transition, l'État verse à chaque banque, en proportion des comptes ouverts dans ses guichets, une contrepartie égale à 10 % (à négocier aussi) pour satisfaire à un ratio de liquidité, et qui correspond à un paiement anticipé des intérêts, le service de la rente perpétuelle ne commençant qu'après la transition.

Comme toute l'économie fonctionne normalement, pour tous ceux qui ont un revenu supérieur au RE, par exemple un salarié, tenu d'ouvrir un compte d'existence, régulièrement crédité du RE, l'employeur reverse le même montant à la Caisse. Tous les autres organismes payeurs de revenus de transferts feront de même, toujours à hauteur du montant du RE crédité au compte d'existence. Il en est de même pour les professions libérales et bénéficiaires d'autres revenus primaires.

### **Simulation modélisée du Plan**

Pour rendre la simulation simple, aisément compréhensible et pourtant réaliste, la population est répartie en trois groupes :

Part A: 70 % de la population. Ceux qui ont déjà un revenu supérieur au RE, et qui donc contiennent le RE, quel que soit ce revenu, revenu d'activité salariée, d'activité libérale ou entrepreneuriale, revenu d'assistance (Rmi...), retraite...

Pour ceux qui bénéficient dans leur revenu de transfert d'un surplus lié aux personnes à charge, ce surplus est imputé à la personne à charge (enfant par exemple) car le revenu d'existence est individualisé.

Part B: 20 % de la population. Ceux qui ont un revenu inférieur au RE. Revenus de transfert pour l'essentiel (allocation familiale par exemple...). On admet que le revenu moyen de ces 12 millions d'individus est de 100 €/mois. Estimation volontairement sous estimée.

Part C: 10 % de la population. Ceux qui ne reçoivent rien.

**Simulation. Année 1.** À partir, par exemple, du 1/1/2003, chaque banque crédite chaque compte d'existence et chaque mois de 300/5 € soit 60 euros par personne.

L'avance annuelle des banques s'élève à :

$60 \text{ €} \times 12 \text{ mois} \times 60 \text{ millions d'habitants} = 43,2 \text{ milliards d'€}$ .  
(Toutes les valeurs correspondent maintenant à des milliards d'€).

La contrepartie en liquidités de l'État est de 10 % de l'avance soit 4,32.

Les restitutions à la Caisse sont :

Part A de la population, 70 % de 43,2 soit 30,24.

Part B: comme nous sommes encore au-dessous des 100 € de revenus que ces personnes reçoivent, les 60 € de revenu d'existence sont intégralement restitués à la Caisse, soit un montant de 20 % de 43,2, c'est-à-dire 8,64.

**Bilan de la Caisse en fin d'année 1 :**

	Crédit	Débit	
	30,24	4,32	
	8,64		
Total	39,28	4,32	<b>Solde Année 1 : 34,96 milliards d'€</b>

**Année 2.** Versement mensuel 120 € par mois, soit 86,4 milliards d'€ pour l'année, par :

Avance annuelle des banques 43,2 milliards

Versement de la Caisse 43,2

Les restitutions à la Caisse sont : pour la part A, 70 % de 86,4 soit 60,48.

Pour la part B : la Caisse ne récupère plus que 100 € par personne et par mois, pour les 12 millions d'individus concernés soit 14,4 milliards d'€. ( On constate bien que ce montant est sous estimé puisqu'en 1995, le montant total des allocations familiales et autres allocations de situation (API...) s'élevait à 235 milliards de francs soit 35,82 milliards d'€. Notons cependant que certaines prestations comptées dans ce total, comme l'AAH, entrent dans la part A, puisque supérieures au RE).

**Bilan de la Caisse en fin d'année 2 :**

	Crédit	Débit	
Restitutions annuelles	60,48	4,32	Contrepartie liquide
	14,4		
Solde année 1	34,96	43,2	Versement du RE par la Caisse
Totaux	109,84	47,52	<b>Solde Année 2 : 62,32 milliards</b>

**Année 3.** Versement mensuel 180 € par mois soit 129,6 milliards pour l'année par 43,2 d'avance des banques et 86,4 de versements par la Caisse.

**Bilan de la Caisse en fin d'année 3 :**

	Crédit	Débit	
Restitutions	90,72	4,32	contrepartie liquide
	14,4		
Solde année 2	62,32	86,4	versement du RE
Totaux	167,44	90,72	<b>Solde Année 3 : 76,72 milliards</b>

**Année 4.** Versement mensuel 240 € par mois par personne, soit 172,8 milliards sur l'année dont 43,2 par avance bancaire et 129,6 par la Caisse.

**Bilan de la Caisse en fin d'année 4 :**

	Crédit	Débit	
Restitutions	120,96	4,32	
	14,4		
Solde année 3	76,72	129,6	versement du RE
Totaux	212,08	133,92	<b>Solde Année 4 : 78,16 milliards</b>

**Année terminale.** Versement 300 € par mois et par personne soit 216 milliards par an couverts avec 43,2 de dernière avance bancaire et 172,8 par la Caisse.

**Bilan final de la Caisse à la fin du processus de transition :**

	Crédit	Débit	
Restitutions	151,2	4,32	
	14,4		
Solde Année 4	78,16	172,8	
Totaux	243,76	177,12	<b>Solde final: 66,64 milliards d'€</b>
			<b>437 milliards de francs.</b>

### **Conclusions**

On constate d'abord, que dès la première année, ceux qui ne recevaient rien voient leur situation commencer à s'améliorer. Cela concerne par exemple les jeunes non actifs, non bourgeois, particulièrement entre 21 et 25 ans.

Dès la deuxième année, ceux qui recevaient des revenus de transferts inférieurs au RE, commencent aussi à profiter du nouveau système, spécialement les enfants.

Pour ceux qui ont un revenu supérieur au RE, la transition laisse leur situation inchangée. Rappelons, quand même que l'économie continue à fonctionner " naturellement " et que les hausses de pouvoir d'achat résultant de la croissance, accompagnée d'augmentations de revenus, ne manqueront pas d'intervenir pendant les cinq années d'instauration du revenu d'existence. Mais surtout, on observe que le solde final de la caisse, soit 66,64 milliards d'€, offre la possibilité d'en transférer la moitié ou plus, dans un fonds complémentaire de financement des retraites. La procédure suggérée d'instauration progressive du RE, permet de solutionner en large partie le lancinant problème des retraites à venir pour les actifs d'aujourd'hui. Somme toute, une part des prélèvements compensateurs du versement du revenu d'existence, s'analyse comme un revenu différé qui vient en substitution ou en déduction de l'effort supplémentaire que les actifs s'attendent à supporter pour perpétuer la retraite par répartition, système auquel nous sommes attachés.

La transition est donc conçue de telle sorte que tout le monde y gagne, concrètement, immédiatement, ou virtuellement. Parmi, les nombreuses autres solutions techniquement réalisables, celle-ci est aussi simple, universelle, applicable en France, isolément, sans affecter la compétitivité de notre économie.

Les sceptiques sincères, trouvant que ce plan est vraiment trop beau pour être vrai, de même que les opposants de mauvaise foi, tenteront d'y débusquer une faille et d'inquiéter les citoyens. Ils agiteront sûrement le risque d'inflation en s'appuyant sur la création de monnaie scripturale.

La réponse fondamentale est la suivante. Ces critiques n'auront pas pris la mesure de la mutation de nos économies. Nous ne vivons plus dans une économie de rareté, contrainte par l'offre, mais dans une économie d'abondance menée par la demande. Si le marché reste concurrentiel, toute demande qui ne trouve pas immédiatement une offre et pour laquelle le prix tend à s'élever, suscite de ce seul fait, extrêmement vite, une offre supplémentaire concurrente. " On ne vend plus ce que l'on produit, on produit ce que l'on vend ". L'inflation par la demande n'est plus vraiment envisageable.

Dès lors, la création monétaire provoque plus sûrement un surplus d'activité et de crois-

sance, sauf si elle implique, ou elle s'accompagne, d'une inflation sous-jacente par les coûts. Ce ne serait pas le cas d'une transition menée aujourd'hui, où l'évolution des coûts et particulièrement des salaires resterait conduite par les forces actuelles du marché.

Au demeurant, le choc de création monétaire de la première année, n'en est pas vraiment un puisque cette création est compensée par la restitution à la Caisse d'un prélèvement équivalent sur les revenus supérieurs au RE et gelé par elle, jusqu'à sa diffusion progressive tout au long de la deuxième année. À ce propos, remarquons que le choix d'une transition sur 5 ans, avec injection annuelle de monnaie scripturale, peut être à tout moment révisé. Si nous nous contentions d'une seule avance bancaire la première année, on calcule aisément que les soldes successifs de la Caisse, en fin d'année, seraient: Année 1 : 34,96 milliards d'€-- Année 2 : 23,44 milliards---Année 3 : -1,08 milliards----Année 4 : - 37,44 milliards (sans le report du déficit antérieur qui aura dû être couvert) --- Année 5 : - 50,4 milliards. Ce qui laisse trois années pleines pour trouver progressivement les recettes correspondantes.

Cette procédure plus directe, plus brutale, moins pourvoyeuse en masse monétaire créée, qui pourrait contenter les craintifs, n'a pas été choisie parce que d'une part, elle est inutile, que d'autre part, elle n'apporte aucun avantage personnel, pendant la transition, à ceux qui ont déjà un revenu supérieur au RE. Il se peut cependant, que politiquement, une forte mobilisation citoyenne spontanée autorise et même pousse à une accélération du processus et à la réduction de l'avance bancaire, préfigurant le fonctionnement du régime permanent.

Si en 1945, nous avons fondé la protection sociale sur un système semblable au revenu d'existence, même en commençant par un niveau très faible, ce qui aurait évidemment été pensable, nous aurions aujourd'hui atteint un niveau équivalent à celui qui est proposé. Qui viendrait alors suggérer de changer de système pour lui substituer quelque chose d'aussi complexe que celui que nous gérons actuellement, multipliant les conditions d'octroi, les effets de seuil et les contrôles, sans que l'efficacité soit parfaite, passerait pour un dément!

### **Le régime permanent, au-delà de la transition**

Au début de la sixième année, la nouvelle distribution est totalement instaurée. Chacun reçoit mensuellement, inconditionnellement, de la Caisse, son revenu d'existence sur son compte d'existence. Il s'élève à 300 € par mois et sera régulièrement revalorisé en fonction de la croissance du PIB. À ce niveau la dépense annuelle est de 216 milliards d'€.

Sans compter le solde dont elle dispose, qu'elle devra gérer comme un fonds de pension, et avec lequel elle servira aux banques la rente perpétuelle, la Caisse recouvre le prélèvement forfaitaire à la source des revenus d'activité, soit 151,2 milliards, plus la restitution des revenus de transferts de ceux qui reçoivent actuellement moins que le RE, que nous avons évalué en le sous estimant à 14,4 milliards d'€. Ses recettes courantes s'élèvent ainsi à 165,4 milliards. Il reste un solde à financer de 50,4 milliards, arrondis à 50 milliards d'€.

Que représente cette charge? Notre PIB d'aujourd'hui est pris égal à 1 500 milliards. Les 50 milliards représentent 3,3 % du PIB et, moins dans six ans, compte tenu de la croissance. Les opposants y verront une charge insupportable, en avançant un taux de prélèvements sociaux et fiscaux déjà excessifs. En réalité, ils se trompent. Le revenu d'existence doit au contraire réduire ce taux.

En effet, à données constantes, indépendamment de la croissance, au taux actuel de 45 % du PIB, la masse de ressources sociales et fiscales prélevée est aujourd'hui de 675 milliards d'€. En ne comptant que l'accroissement de la masse monétaire de 216 milliards dans la croissance du PIB, en ignorant donc l'augmentation des flux ainsi suscitée, et en posant qu'il faut prélever 50 milliards supplémentaire, le nouveau taux de prélèvement s'élèvera à :

$$675 + 50/1 500 + 216 = 42,2 \%$$

Ainsi, à dépenses actuelles de protection sociale constantes, l'instauration du revenu d'existence permet d'abaisser le taux de prélèvement fiscal et social de près de 3 points. Les aménagements à préparer pendant les cinq années de transition devraient s'imposer et atteindre cet objectif minimum.

On y parviendra d'autant plus facilement que progressivement toute une série de dépenses d'assistance avec leurs coûts de gestion, deviendront redondantes ou injustifiées. Les bourses d'études, la prime à l'emploi, les entrées dans le Rmi, l'allocation de rentrée scolaire...

Le toilettage de la fiscalité et des cotisations sociales devrait clairement séparer :

- La contribution au revenu d'existence, par prélèvement à la source des revenus d'activité, comprenant une part forfaitaire égale au revenu d'existence plus un complément proportionnel.
- La contribution à la prise en charge collective des risques et des handicaps, selon le système assurantiel. Pour faire court, la contribution à la sécurité sociale. Mais, ici, la sécurité du revenu d'activité, en tout ou partie, deviendra avec l'inévitable intermittence, un dispositif central incluant la formation et l'amélioration continue du capital humain.
- La participation aux dépenses de l'État.

On ne devrait pas trop s'éloigner d'une règle simple, claire, bien comprise des citoyens, que l'on peut désigner par " la règle des trois tiers ". 14/15 % du PIB pour chaque part : Le revenu d'existence, représentant la solidarité nationale, la reconnaissance de l'appartenance à la communauté. L'assurance sociale contre les risques de la vie. Le fonctionnement de l'État. Ajoutons que dans une économie immatérielle, relationnelle, informationnelle, menée par la demande, et " produite " par une offre s'appuyant sur un facteur de production humain, fluctuant, intermittent, se renouvelant sans cesse, il devient absurde de perpétuer un financement du risque collectif sur les anciens revenus du travail, conformément à l'époque dépassée du salariat fondé sur un stock permanent d'employés. Le financement de l'assurance sociale devrait maintenant être de plus en plus assis sur les flux d'échanges y compris les flux financiers et les flux d'information.

En somme, les vrais défis et les vraies difficultés concernent moins le financement du revenu d'existence, et les choix d'un processus de transition, que l'utilisation de cette période pour faciliter l'adaptation de notre société à la formidable mutation qui nous emporte, qui nous fait abandonner le salariat et l'ancien plein-emploi, pour une autre économie de pleine activité choisie, garantissant néanmoins une sécurité de vie pour tous. Le revenu d'existence est, à ce titre, le gène du changement. Il accompagne et favorise en douceur l'émergence, après l'esclavage, le servage, le salariat, de ce que l'on appellera peut-être le " *Participat* ".

Yoland Bresson

# UN TEMOIGNAGE

*Michèle Billoré, auteur de ce témoignage, a connu le revenu d'existence d'abord par le livre " The age of unreason " de l'économiste anglais Charles Handy, puis en écoutant Yoland Bresson dans l'émission " Rue des entrepreneurs " sur France-Inter. Elle a réussi à nous rejoindre grâce à notre appel " A la concertation des associations " sur le site de Place Publique. C'est ainsi que nous lui avons demandé de nous rapporter son témoignage, elle qui, à la suite de circonstances douloureuses, a connu l'exclusion et le total dénuement en Angleterre. Plus qu'aucun autre elle était qualifiée pour le faire. Il ne pourra vous laisser indifférent.*

Tant que l'on n'a pas connu la misère et le total dénuement il est bien difficile de comprendre le désarroi dans lequel se trouve alors tout être humain. Ceci est également vrai pour ceux qui ont consacré une partie de leur vie au service des plus démunis, même s'ils l'ont fait avec amour, abnégation et compassion. Qu'il s'agisse d'êtres aussi humains que sœur Teresa, sœur Emmanuelle ou l'abbé Pierre, pour prendre quelques exemples, ils ont néanmoins toujours occupé une position dominante par rapport à ceux qu'ils secouraient. Même s'ils ont obéi à un appel intérieur, il a été de leur propre choix de le faire, ayant toujours gardé à tout moment la possibilité de revenir sur leur décision.

Ce qu'ils n'ont pas connu pour eux-mêmes, et qui fait toute la différence, c'est la descente involontaire mais inéluctable vers le néant, jusqu'à un matin d'hiver fatal où l'on referme définitivement derrière soi la porte d'un logement d'emprunt pour se retrouver à la rue, bagages à la main, errant de bureau en bureau et de queue en queue, dépensant le dernier argent dans un hôtel de dernière classe, et entrant brusquement et irrévocablement dans l'univers des exclus et des laissés pour compte, ceux que l'on commence à reconnaître dans les halls de gare et les salles d'attente d'hôpitaux, seuls endroits chauffés et ouverts après que les bibliothèques sont fermées, et où l'on peut à la fois s'asseoir (après avoir tant marché pour y arriver), aller aux toilettes et se laver les mains... Échange d'adresses précieuses, de lieux d'accueil de jour où l'on pourra trouver nourriture et vêtements et, pour l'immédiat, celle d'un abri pour la nuit (repas compris), où l'on se retrouve quelques heures plus tard à faire la queue par une température en-dessous de zéro (et l'un ayant un abcès dans une dent

qui devra être sacrifiée le lendemain après plusieurs heures de queue dans un hôpital de pauvres). Le froid qui pénètre le corps, cette attente sans fin dans la nuit glaciale, la lumière derrière cette porte vitrée où la détresse peut trouver protection pour quelques heures, seulement quelques heures, mais qui sont alors, pour ceux qui n'ont plus d'autres projets que celui de survivre jusqu'au lendemain, toute l'éternité... L'angoisse tout à coup quand la porte s'ouvre et qu'il est annoncé: "Seulement quatre places" à la vingtaine de miséreux qui quémangent la grâce d'un sursis, le retour dans le monde chaud des vivants pour encore une nuit, pour cette nuit au moins... Le miracle d'avoir été choisi et de passer le seuil, de sentir, avec la chaleur, circuler à nouveau un semblant de vie dans le corps, une immense gratitude dans l'âme et un peu d'espoir dans l'esprit.

Bien que mère Teresa ou sœur Emmanuelle aient vécu dans l'horreur des bidonvilles, aussi atroce et infâme qu'elle ait pu être, elles n'ont pas vécu pour elles-mêmes la terreur sourde de la descente aux enfers que représente la perte totale d'existence, non pas dans un pays chaud, pauvre, sale et nonchalant de nature, mais au début d'un hiver particulièrement rigoureux, dans un pays riche et développé, au milieu des contemporains qui vont et viennent comme des fourmis affairées sans vous voir, vous donnant la sensation d'être devenu soudainement transparent ou, comme un fantôme, d'avoir dérapé dans un autre espace-temps, et surtout d'être totalement inutile, sans plus aucune valeur d'échange pour quiconque, juste bon à mettre au rebut et à mourir de faim devant des vitrines débordantes de nourriture ou de froid sur un trottoir à la porte d'immeubles vides...

Ce qu'elles n'ont pas connu, comme seule alternative à la rue meurtrière, c'est la promiscuité forcée d'un dortoir, non pas entre gens de bonne compagnie mais avec des centaines d'autres délaissés de la vie, pêle-mêle, les uns apathiques, perdus dans des rêves qui les déconnectent d'une réalité trop vide, d'autres violents par trop de frustrations et d'inutilité, et prêts à poignarder leurs voisins, certains préférant quelquefois le risque de mourir dehors sur un trottoir, le corps et l'esprit anesthésiés pour quelques heures par un excès de bière, plutôt que d'être au chaud mais privés de ce pseudo réconfort par un règlement auquel il leur coûte trop de se soumettre.

Ce qu'elles n'ont pas connu c'est, après avoir été inséré dans la société, avoir eu un travail, des revenus et une vie de famille, de n'avoir un jour plus aucune valeur, de n'être plus un jour que bon à jeter, à mettre au rebut, à être éliminé parce que vous avez perdu votre job et, par la suite, la totalité de vos revenus.

Il est déjà terrible que des êtres n'aient jamais été traités avec le respect et la dignité leur permettant de devenir conscients de leur état d'humains. Mais lorsque des êtres conscients et, à cause de cela, particulièrement sensibles, ayant eu préalablement une existence accomplie au service des autres, vivent de tout leur être cette situation et sont reniés de tous, ils en éprouvent dans toutes leurs cellules, jusqu'au fond de leur corps, de leur âme et de leur esprit, une souffrance infinie...

Et si la compréhension du sens évolutif de l'épreuve en aide l'acceptation, cela n'en atténue pas pour autant les sentiments éprouvés de détresse, d'abandon, de dénuement, de misère, de totale impuissance et de profonde tristesse..., mais aussi de réelle compassion pour tous ceux qui partagent le même sort, étant tous du même côté de la barrière sociale, du côté de ceux qui redeviennent totalement démunis et dépendants, après avoir connu l'abondance et la maîtrise de leur existence, misérables au milieu des

misérables, nus au milieu des plus nus, inexistants, abandonnés et déchus au milieu des déchus..., comme un rappel atténué des camps de concentration, le chômage représentant à la fois le symptôme et l'agent de la métamorphose globale qui est en train de s'opérer, au prix de la souffrance humaine.

Durant cette épreuve ultime j'ai pu expérimenter pour moi-même l'affirmation célèbre que "Tout ce qui ne nous anéantit pas nous rend plus fort". Mais surtout, à travers l'expérience du dénuement total, lorsque plus rien d'autre ne soutient l'existence et que seule la relation à l'essence avec un être conscient donne la capacité de survivre, j'ai eu la confirmation de ce que j'avais toujours pressenti, qu'en elle et en elle seule réside le vrai sens à la vie.

Aujourd'hui, disposant à la suite de circonstances inattendues d'une petite pension, donc d'un revenu d'existence, je peux témoigner de l'apport essentiel que représente, pour tout être humain, un revenu inconditionnel garanti et inaliénable si modeste soit-il. Il m'aurait épargné les épreuves et le vécu que l'Aire m'a demandé de rapporter. Mais en contrepartie j'ai d'autant plus ressenti la puissance de libération de la peur que cette sécurité matérielle de base a effectuée dans mes profondeurs, ce qui m'a permis de reconstruire mon existence de façon autonome et de poursuivre ma croissance intérieure.

Oui, le temps est venu d'un revenu disponible pour tous. Personne ne peut avoir l'orgueil de penser qu'il a créé seul sa fortune, même Bill Gates. Il n'est pas parti de rien sur une île déserte coupée de toute culture et de toute civilisation. Il n'a fait que continuer l'œuvre commencée depuis le début des âges et dont il a bénéficié. Il n'est donc que justice que chaque être ait maintenant de façon inconditionnelle le droit à l'existence par le versement d'un revenu d'existence. Ce n'est pas une assistance, ce n'est pas du parasitisme, ce n'est pas une honte. C'est un Dû. C'est une condition nécessaire pour permettre à chacun de développer ses qualités d'être, de s'y épanouir et de créer de nou-

veaux modes d'échanges avec les autres, à un niveau plus subtil qui nous est commun à tous, celui de l'essence. Vous tous qui vous sentez exclus, non vous n'êtes pas des chenilles défailantes mais vous portez en vous, invisibles encore dans votre chrysalide, la multitude et la diversité des couleurs irisées des papillons du futur.

Par le support de la technologie (radio, télévision, téléphone, internet...) nous pouvons tous nous relier au-delà du visible. Il nous reste à devenir conscients de notre appartenance à

l'hologramme cosmique dont chacun d'entre nous est un élément contenant en lui-même, comme l'ADN de nos cellules, le Tout dont il fait partie. Alors, ressentant, au-delà de nos apparences, la réalité des liens subtils qui nous relient, nous commencerons à éprouver les uns envers les autres un véritable Amour Conscient qui nous permettra de sortir définitivement de la survie et nous ouvrira toutes grandes les portes de la VIE.

Michèle Billoré

## DE L'ÉDUCATION

*L'enfant, de même que l'adulte, a besoin pour s'éduquer et s'épanouir à la fois de sécurité et d'autonomie. Une pédagogie active et innovante y pourvoira d'autant mieux que tout être humain disposera, de sa naissance à sa mort, d'un revenu inconditionnel et garanti lui assurant un minimum de sécurité servant de base à la construction progressive de son autonomie.*

Autrefois l'éducation consistait à transmettre aux enfants d'une part des savoir-faire qui leur servaient toute leur vie, et d'autre part des modèles de comportements basés sur les rapports de forces et perpétuant le système d'un passé multi-millénaire de domination-soumission. Or, depuis quelques décennies le monde change de manière accélérée et à une vitesse telle que d'une génération à l'autre les enfants ne vivent plus du tout les mêmes expériences que leurs parents. Réalisons que Napoléon, le père de notre système scolaire et administratif, ignorait tout de l'électricité. Il ne disposait ni de la radio, ni du téléphone, ni de la télévision, ne connaissait ni l'automobile, ni l'avion, ni la fusée, et n'avait aucune idée de l'ordinateur ni d'Internet.

En ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, alors que nous avons développé les moyens de la suffisance pour tous sur la planète, tous pour autant n'y ont toujours pas accès. Et c'est brutalement que la conscience collective, sourde jusqu'alors aux appels de quelques pionniers, s'est enfin éveillée aux risques d'autodestruction que l'humanité s'est elle-même engendrés et auxquels elle doit faire face à ce stade de son histoire et de son évolution.

### **Nous devons donc évoluer. Comment ?**

Un enfant imite son milieu. Il s'en imprègne. Un exemple est celui des enfants qui ont été élevés par des loups. Au bout de quelques années ils avaient acquis des caractéristiques de ces animaux : la course à quatre pattes, les grognements et même la préhension par la bouche. Pour faire de nos enfants des êtres humains adultes et heureux de l'être, nous devons donc les éduquer humainement, c'est-à-dire créer un environnement favorable au développement de leurs potentialités véritables. Autrefois l'éducation se faisait comme on dit « d'instinct ». Aujourd'hui il est de plus en plus nécessaire de faire appel à la conscience, en particulier par des pratiques de pédagogie active dont de grands pédagogues précurseurs ont ouvert la voie depuis plus d'un siècle. Nous avons tout à y gagner puisque la conscience est justement ce qui nous distingue des animaux.

Il s'agit pour cela de répondre aux besoins essentiels de tout être humain. Quels sont-ils ? La sécurité qui lui permet de survivre et l'autonomie qui lui permet d'évoluer et, cela, dans tous les domaines : corporel, affectif, intellectuel et spirituel. Ces deux besoins ne

s'opposent qu'en apparence. En fait ils agissent comme un couple de forces et la satisfaction de l'un engendre la satisfaction de l'autre et s'en nourrit. Et ainsi de suite. Un enfant qui se sent en sécurité peut engager ses forces au développement de son être et à l'exploration du monde qui l'entoure ; il gagne ainsi de l'autonomie. Gagnant de l'autonomie il va faire de nouvelles expériences, résoudre de nouveaux problèmes et acquérir de la sorte des moyens supplémentaires, facteurs de sécurité et de développement. Ainsi s'amorce un processus avec, à chaque cycle, un gain d'intériorisation et de conscience. Il appartient donc à l'éducateur, à l'intérieur de limites structurées apportant à chaque enfant la dose de sécurité nécessaire, de le laisser libre de faire ses propres expériences et ses propres découvertes. C'est la condition d'une pédagogie active. C'est ainsi qu'un enfant deviendra adulte, lorsqu'il aura intériorisé suffisamment de sécurité et développé suffisamment d'autonomie pour prendre lui-même en main sa propre éducation, c'est-à-dire poursuivre son évolution par une auto-éducation consciente qui seule pourra le mener à un stade de véritable maturité comparable à ce qu'est, pour la chenille, l'état de papillon.

Le problème est que ce stade évolutif ne pourra pas être atteint tant que les comportements humains resteront basés sur la PEUR, facteur puissant de blocage, et, en conséquence, tant que la base de l'éducation et des relations (entre individus comme entre peuples) restera le rapport de forces de domination-soumission et l'usage du système punitions-récompenses (=menaces-séduction), système archaïque de conditionnement utilisé pour le dressage des animaux mais ne pouvant pas conduire au développement de comportements relationnels complexes, subtils et créatifs qui sont le propre d'un être humain autonome.

Le pédagogue Roger Cousinet a mis en lumière à quel point l'esprit de rivalité et de compétition développé à l'école maintient les êtres, une fois devenus adultes, dans des comportements infantiles et immatures. Tandis que mis au contraire en situation de «travail libre par groupe» les enfants entre neuf et douze ans développent naturellement des comportements de véritable et joyeuse

coopération, sans plus aucune recherche, pour aucun d'entre eux, ni d'être «le premier» ni de gratification autre que celle de sa participation à une réalisation commune.

Depuis le temps des Romains où les pères avaient le droit de vie et de mort sur leurs enfants, jusqu'à la «charte des droits de l'enfant» récemment énoncée, un grand pas évolutif a été fait qu'il reste néanmoins à faire passer des intentions aux actes concrets. Le degré de civilisation d'une société se mesure au sort réservé aux plus vulnérables : enfants, personnes âgées, handicapés... Le régime nazi a tenté d'éliminer les malades mentaux, mais le grand nombre de nouveaux «improductifs» (chômeurs, SDF...) secrété par la crise de croissance de nos sociétés n'est-il pas actuellement sous la menace de «l'horreur économique» ?

C'est pourquoi l'instauration d'un revenu d'existence inconditionnel est une condition fondamentale au franchissement de cette étape cruciale dans le développement de l'humanité. Cette concrétisation de la valeur d'existence de chacun inaugurerait le début d'une véritable reconnaissance de la valeur de l'être, et procurerait la sécurité de base nécessaire pour la transformation généralisée du système éducatif et des relations entre les êtres.

Le développement économique a apporté potentiellement l'abondance matérielle pour tous qui permettrait de se libérer collectivement de la peur et pourtant, outre de nombreux pays en voie de développement, le manque, la précarité et l'exclusion frappent encore ou à nouveau un très grand nombre d'individus des sociétés les plus développées, dont la nôtre. De plus les écarts se sont creusés considérablement entre les plus riches et les plus pauvres, et cette situation, source de désillusion généralisée, est d'autant plus intolérable qu'elle est maintenant injustifiable, et entraîne des frustrations et des comportements de violence engendrant une nouvelle forme d'insécurité d'autant plus pernicieuse qu'elle est diffuse.

Ainsi, si nous ne mettons pas en œuvre très rapidement les justes solutions, nous risquons la régression dans le cercle vicieux de la peur (terreau de tous les totalitarismes, liés au cerveau archaïque profond) et la perte des acquis évolutifs si coûteusement élaborés par les mul-

tiples générations qui nous ont précédés, éventuellement jusqu'à notre autodestruction.

En ce qui concerne les jeunes, leur malaise ne touche pas seulement les plus démunis matériellement. L'usage maintenant généralisé de la drogue est à la mesure de leur manque de véritable raison de vivre que la seule perspective de gain matériel ne suffit pas à combler.

Alors que, dans des conditions de pénurie, la survie est soumise à la loi de la sélection naturelle, et donc aux comportements qui y sont adaptés (domination des plus forts, soumission des plus faibles à un chef, rivalité, compétition, lutte, agressivité, orthodoxie, conformisme, etc...), il s'agit maintenant au contraire, pour la survie même de l'ensemble de notre espèce sur la planète, d'apprendre à gérer l'abondance au bénéfice de tous, ce qui implique des comportements exactement opposés aux précédents et se révélant naturellement dès que les conditions en sont assurées, car ils sont inscrits dans le programme de développement potentiel de chaque être humain au même titre que le papillon l'est dans celui de la chenille.

Chacun dans ses profondeurs aspire à l'autonomie, c'est-à-dire à l'initiative personnelle, à la responsabilité, à l'originalité, à la communication, à la créativité au sens le plus large, c'est-à-dire dans tous les domaines de l'activité humaine, autant de potentialités entravées jusqu'à présent par une éducation restrictive, née

de la pénurie. Seul un mode d'éducation renoué, basé non plus sur la peur et la compétition mais sur des relations de confiance, de respect mutuel, d'échange et de coopération, et sur des pédagogies permettant, tout au long de la vie, le développement de l'être dans sa globalité, peut apporter à tous le plein épanouissement et le vrai sens à la vie qui se trouve, au-delà des apparences de la forme, dans la relation consciente avec les autres, nous permettant de vivre pleinement.

Vivre pleinement c'est être autre que les autres tout en leur étant semblables, c'est être autonome et créateur tout en restant proche des autres, c'est découvrir la beauté de la nature et la merveilleuse cohérence de l'univers, c'est vivre en pleine harmonie avec soi-même pour retrouver enthousiasme et joie de vivre, c'est développer des échanges à profit mutuel et des relations véritablement humaines, c'est participer plus activement à l'évolution de notre société et œuvrer pour l'élévation de son niveau de conscience. Vivre pleinement c'est donner un sens à sa vie ouvrant l'accès à l'Amour Conscient, donc au véritable bonheur.

La conséquence naturelle d'une éducation active et innovante ayant ces objectifs sera garante de la prospérité et de la Paix mondiale.

Jacques Berthillier

(à partir de textes de Michèle Nibart de 1980)

## Nouvelles de l'association

### Élections présidentielles

L'AIRE a adressé à chacun des candidats à l'élection présidentielle le financement et plan d'instauration du revenu d'existence repris en tête de cette lettre.

*François Bayrou ne retient pas encore le revenu d'existence dans son projet mais reconnaît le sérieux de notre argumentation. C'est un premier pas !*

LETTRE DE LIAISON N°32

FRANÇOIS BAYROU

Conseil d'administration  
AIRE  
33, avenue des Fauvettes  
91440 Bures sur Yvette

Paris, le 12 avril 2002

Messieurs,

Vous m'avez transmis un dossier décrivant votre projet d'instauration d'un revenu d'existence. J'ai été fortement impressionné par la rigueur de votre présentation.

Votre raisonnement et votre méthode devront être pris en considération, d'autant que je pense que le dispositif du RMI devra être modifié et transformé en revenu minimum d'activité (RMA).

Tout au long de la campagne présidentielle, j'ai décliné mon projet au cours de conférences de presse thématiques. Je vous prie de trouver, ci-joint, le texte relatif à celle que j'ai consacrée au thème de l'emploi.

Je vous remercie de votre contribution et vous assure, Messieurs, de toute ma considération. //

François BAYROU

### **Appel à la concertation des associations :**

À la suite de l'Appel lancé par l'AIRE et publié sur les sites de Transversales et de Place Publique, s'est tenue une première réunion de travail le 27 mars 2002 dans les locaux de transversales, 21 bd de Grenelle - 75015 Paris.

#### ***Étaient représentées les associations suivantes :***

ADED (Denis Gauci, président),

AIRE (Yoland Bresson, président, Jacques Berthillier, secrétaire, Serge Dumartin et Louis Lievin)

Alternative Personnaliste (Jeanpier Dutrieux, président)

ATD Quart Monde (Jean Guinet)

Association pour les monnaies équitables (Denis Arbel)

Cedal (Henryane de Chaponay)

Centre Pierre Mendès France (Patrick Viveret, directeur et Julienne Kotto)

Cultures et Citoyenneté (Stéphane Cuttaïa, président, Sarah Loyal et Olivier Charlot)

Etats généraux de l'écologie politique (Daniel Le Bret, coordinateur national et Antoine Legrand)

Place Publique (Anne Dhoquois, rédactrice en chef et Naïri Nahapetian)

PUSS (René Level et Olga Victor)

Pôle d'activités solidaires du SEL de Paris (Pascale Delille)

Réseau Espérance (Philippe Riché)

Transversales (Philippe Merlant, rédacteur en chef)

Vie Nouvelle (Jean Grandin, président, et Christine Dahlström)

Était excusé :

Centre Solidariste (Marcel Ruby, président)

Cette première prise de contact fut très fructueuse. La prochaine réunion est fixée au 19 juin dans les locaux de Transversales.

#### **Nos prochaines réunions :**

à la maison des Sciences de l'Homme - 54 bd Raspail - Paris de 14h30 à 17 heures.

- mercredi 12 juin
- mercredi 13 novembre
- mercredi 18 septembre
- mercredi 11 décembre
- mercredi 09 octobre

Ces réunions sont ouvertes à nos adhérents et correspondants - venez nombreux !